

Image not found or type unknown



Rachat de maison familiale

Par **floralex**, le **08/11/2008** à **13:41**

Bonjour, rnje voudrais racheter la maison de mes parents avec mon papa vivant toujours dedans. je me porte garant pour m'occuper de lui jusqu'à sa mort. Il voudrait se faire un appartement au rez de chaussée et moi vivre au 1er etage plus les combes. J'ai 2 soeurs et la maison a été estimé à 120 000 euros. Le notaire a estimé la part de mes soeurs a 12 000 euros mais j'ai une soeur qui me demande une compensation car elle se trouve flouée et mon autre soeur a déjà hériter de 1000 mètres carrés de terrain il y a 10 ans.rnrnEst-ce que ma soeur a le droit de demander une compensation et m'empêcher d'acheter la maison.rnrnrnMerci